



Les auxiliaires gaulois des II^e et I^{er} siècles avant J.-C. et l'unité gauloise : un paradoxe embarrassant pour " l'archéologie nationale "

Lionel Pernet

► To cite this version:

Lionel Pernet. Les auxiliaires gaulois des II^e et I^{er} siècles avant J.-C. et l'unité gauloise : un paradoxe embarrassant pour " l'archéologie nationale ". Le musée d'archéologie nationale et les Gaulois du XIX^e au XXI^e siècle, Musée d'Archéologie nationale, p. 141-150, 2012, Antiquités Nationales, numéro spécial. halshs-00749415

HAL Id: halshs-00749415

<https://shs.hal.science/halshs-00749415>

Submitted on 24 Jun 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

*Le MAN et les Gaulois
du XIX^e au XXI^e siècle*

2012, NUMÉRO SPÉCIAL : p. 141 à 150

Les auxiliaires gaulois des II^e et I^{er} siècles avant J.-C. et l'unité gauloise : un paradoxe embarrassant pour « l'archéologie nationale »

LIONEL PERNETDirecteur du site archéologique Lattara – Musée Henri Prades de Montpellier Agglomération,
rattaché à l'UMR 5140 Archéologie des Sociétés méditerranéennes, Lattes-Montpellier.

Si les guerriers gaulois ou, plus généralement, la question de la guerre chez les Celtes fait régulièrement partie des ouvrages de synthèse consacré à ces peuples, il est plus rarement fait mention des auxiliaires gaulois de l'armée romaine à l'époque républicaine. Ces combattants alliés de l'armée romaine sont régulièrement mentionnés dans les textes des historiens grecs et latins, en particulier par César qui en fait largement usage pendant la conquête des Gaules et la Guerre Civile.

Servir dans une armée étrangère n'est pas une nouveauté pour ces Gaulois de la fin de l'âge du Fer, ils perpétuent en effet une tradition qui remonte au moins au IV^e siècle avant J.-C., comme l'attestent les sources qui les mentionnent pour leur qualité de mercenaires dans différentes armées méditerranéennes (étrusques, siciliennes, macédoniennes, carthaginoises, etc.) (PERNET, 2010 ; PÉRÉ-NOGUES, 2007 ; WIENICKE, 1927). Ils se battent pour ces armées étrangères contre rémunération ou dans le cadre d'accords diplomatiques comme c'est souvent le cas avec Rome (en vertu de liens d'amitié ou suite à une défaite).

Cette situation, plus particulièrement en ce qui concerne les II^e et I^{er} siècles avant J.-C., n'est pas sans susciter un certain nombre d'interrogations, à une période où Rome a entamé la conquête des Gaules (d'abord la Gaule Cisalpine, puis Transalpine et enfin la Gaule chevelue avec César). En premier lieu, tout à

chacun peut légitimement s'interroger sur le paradoxe engendré par l'engagement de Gaulois dans des armées romaines qui conquièrent petit à petit ces peuples. Comment expliquer et comprendre que les Gaulois puissent être à la fois ennemis et alliés de ceux qui vont progressivement les réduire au statut de province.

Les avancées des recherches historiques et archéologiques sur le monde gaulois réalisées ces trente dernières années permettent aujourd'hui de bien appréhender le contexte général dans lequel se produit ce qui peut sembler de prime abord une bizarrerie. Aussi étonnant que cela puisse paraître, celle-ci n'a toutefois pas fait l'objet de littérature spécifique, ni chez les historiens du XIX^e siècle, ni plus récemment aux XX^e et XXI^e siècles.

Dans une étude récente sur la question, nous nous sommes intéressés à ce phénomène en l'abordant tant par les sources archéologiques qu'historiques (PERNET, 2010). Nous n'avons toutefois pas, à cette occasion, abordé de manière détaillée les aspects historiographiques de cette question. Ce numéro spécial sur la mise en perspective de la manière dont étaient perçus les Gaulois au XIX^e siècle et ce que l'on en dit aujourd'hui nous semble idéal pour revenir, de manière détaillée, sur la façon dont le phénomène de l'auxiliariat gaulois des II^e et I^{er} siècles avant J.-C. a été appréhendé au fil des siècles.

S'intéresser aux Gaulois qui servent dans l'armée romaine revient, dans le fond, à s'intéresser à deux questions plus générales : celle de l'unité de la Gaule et celle du rapport entre les peuples gaulois et Rome entre la fin du II^e et le début du I^{er} siècle avant J.-C. En effet, si, comme une certaine historiographie – sur laquelle nous reviendrons – a bien voulu nous le faire croire, les Gaulois sont une nation unie, comment expliquer alors que certains d'entre eux participent à l'effort de guerre romain ? De plus, comment concilier l'auxiliarat pendant la Guerre des Gaules avec la campagne longue et meurtrière de huit ans que décrit César dans son récit contre des combattants acharnés entrés en « résistance » ?

Ces ambiguïtés ne seraient-elles que le résultat de la déformation historique césarienne visant à faire des Gaulois un ennemi coriace afin d'en retirer plus de gloire à Rome ? Ces paradoxes sont-ils le résultat d'une perception de la Gaule biaisée par les historiens du XIX^e siècle ou les conséquences indirectes de l'occupation allemande des années 1940 ?

Le sujet est complexe et dépasse la seule question des auxiliaires. Toutefois, la grande quantité de données sur cette période actuellement à notre disposition permet une analyse fine de ces problématiques. Les travaux récents de Christian Goudineau (2002) et de Jean-Louis Brunaux (2008), qui ont abordé de front ces questions sensibles et difficiles, éclairent d'une lumière nouvelle le problème de la « nation » gauloise ou celui des rapports ambigus des Gaulois au processus de romanisation (tant dans la phase qui précède la conquête militaire que dans celle qui suit, entre participation active et une certaine résistance) ainsi que la question de leur organisation sociale, notamment la manière dont est structurée leur aristocratie. Mais avant de voir ce qu'en disent les auteurs d'aujourd'hui, voyons comment se construit une certaine historiographie de la Gaule au XIX^e siècle, étape fondamentale pour comprendre comment se mettent en place les concepts de nation, d'unité et de résistance gauloise.

Commençons par Amédée Thierry. Les 1 200 pages en trois volumes de *l'Histoire des Gaulois depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine* paraissent en 1828 pour le dernier volume. Rédigée sous la Restauration, son œuvre est plus marquée par le mouvement romantique que les idéaux nationalistes. Il y met en scène des Gaulois généreux, fiers, parfois imprudents :

« Les traits saillants de la famille gauloise, ceux qui la différencient le plus, à mon avis, des autres familles humaines, peuvent se résumer ainsi : une bravoure personnelle que rien n'égale chez les peuples anciens ; un esprit franc, impétueux, ouvert à toutes les impressions, éminemment intelligent ; mais à côté de cela une mobilité extrême, point de constance, une répugnance marquée aux idées de discipline et d'ordre si puissantes chez les races germaniques, beaucoup d'ostentation, enfin une désunion perpétuelle, fruit de l'excessive vanité » (t. I, p. IV-V).



Fig. 1 : Portrait d'Amédée Thierry par Jean-Léon Gérôme.

La « race » ou la « famille gauloise », dont « l'histoire est mal connue, pour ne pas dire inconnue », que Thierry met en scène est toutefois, dès les premières lignes du tome I, présentée comme « une race de laquelle descendent les dix-neuf vingtièmes d'entre nous, Français », c'est avec « un soin religieux » que Thierry « a recueilli ces vieilles reliques dispersées, qu'il a été puiser, dans les annales de vingt peuples, les titres d'une famille qui est la nôtre ». Avec cette œuvre, qui se fonde sur la presque totalité des textes antiques dont nous disposons sur les Gaulois, naît l'équivalence entre la Gaule et la France du XIX^e siècle : elles sont un seul et même pays.

Thierry utilise les termes de « races » et « familles » dans le sens de peuples ou ethnies gauloises, de même lorsqu'il évoque les « nations gauloises », il traduit en fait le terme latin de *civitates* qui recouvre à la fois la notion de l'espace géographique occupé par ce peuple, le peuple lui-même et l'État que celui-ci a mis en place (BRUNAUX, 2008, p. 54)¹.

Ce n'est donc pas chez Thierry que naît la nation gauloise, au sens d'un groupe humain qui se caractérise par la conscience de son unité et une volonté de vivre en commun, même si, nous venons de le voir, il a établi une filiation entre la Gaule et la France.

La question des mercenaires et des auxiliaires gaulois n'en est donc pas une chez Thierry : il énumère simplement la participation des uns et des autres aux opérations militaires des armées dans lesquelles sont engagés les Gaulois sans jamais évoquer leur engagement du point de vue moral ni même philosophique. Au contraire, cette situation conforte les traits sous lesquels il souhaite présenter les Gaulois : inconstants et en perpétuelle désunion.

On retrouve ainsi, au fil des sources consultée par Thierry, les Gaulois auprès des Etrusques après la prise de Rome en 390 (vol. I, 109), en Asie Mineure après l'épisode de Delphes (vol. I, 182 *sqq.*) et, bien sûr, au service de César pendant la Guerre des Gaules.

Il énumère, dans la description de cet épisode, la liste de tous les peuples qui soutiennent César dans son entreprise, en premier lieu desquels se trouvent bien entendu les Eduens. Amédée Thierry s'abstient en général de qualifier leur soutien fluctuant tantôt à César, tantôt à Vercingétorix. Après la défaite d'Alésia et celle d'*Uxellodunum*, il mentionne tout de même le « patriotisme » de Suros, un chef éduen qui refuse de se rendre à César (BG VIII, 45 ; vol. III, 203). Le vocable de patrie est toutefois ici à entendre dans le sens d'un attachement sentimental pour la terre des ancêtres.

On trouve aussi quelques piques contre les alliés gaulois de César, comme lorsqu'il cite les peuples constituant l'armée de secours envoyée à Alésia dont les Rèmes ne font pas partie : « *Un seul peuple, le peuple rémois, au milieu du mouvement général d'enthousiasme et de dévouement, eut l'odieuse constance d'y résister* » (vol. III, 183). Cette phrase est étonnante, elle fait à la fois l'éloge de la fidélité des Rèmes envers les Romains tout en la dénigrant...

Ce passage sera cité mot pour mot dans le premier tome de l'*Histoire de France* d'Henri Martin, qui a visiblement été frappé par cette tournure (MARTIN, 1854, p. 181). Ce texte, publié initialement en 1837, est remanié et réédité en 1854. Martin y développe plus longuement dans cette troisième édition les « *origines nationales, trop faiblement établies* » dans les éditions précédentes. Le ton change dans cet ouvrage qui marque un tournant dans la relation que les historiens instaurent entre les Gaulois et leurs contemporains français : Martin, comme il l'écrit dans sa préface, répare l'absence d'histoire nationale française et va chercher dans les Gaulois, ces pères dont les Français sont « *les fils par la naissance et le caractère* ». Son œuvre va populariser les Gaulois et instaurer une relation physique entre les Français du XIX^e siècle et les Gaulois (BRUNAUX, 2008, p. 27).

Nulle surprise donc à trouver dans son texte quelques passages jugeant moralement le choix de certains peuples gaulois de s'allier à Rome. C'est le cas par exemple des Cénomans en Italie du Nord, qui abandonnent une coalition gauloise à la fin du III^e siècle avant J.-C. :

« *C'est la première de ces grandes défections, funeste produit des éternelles discordes de la race gauloise, qui doivent être les principales causes de sa ruine* » (t. I, p. 98) !

Martin verse dans une lecture téléologique de l'histoire des Gaules, qui porterait en quelque sorte en germe les raisons de sa chute. L'organisation de la Gaule avant l'intervention de César est qualifiée d'anarchie aristocratique (*Ibid.*, p. 139), nombre de ces peuples cherchant à imposer leur suprématie sur les autres. Avec une

intention identique, il qualifie de « *fatale* » la fraternité des Eduens et des Romains, car elle les sépare de leurs véritables frères et introduit l'étranger au cœur de la Gaule (*Ibid.*, p. 110). Ces mêmes Éduens qui balancent entre « *la vieille amitié romaine et les sentiments de nationalité et de religion réveillés dans leur cœur* » par Vercingétorix (*Ibid.*, p. 171).

La description de la Guerre des Gaules occupe une place importante dans cette histoire de la France, donnant à Vercingétorix le statut de défenseur de la patrie.

À l'opposé, il dépeint des peuples Germains porteurs d'une barbarie « *volontariste et consciente d'elle-même* », infiniment moins disposée que le caractère gaulois à se laisser « *pénétrer par le génie du Midi* » (*Ibid.*, p. 206), bien que Martin reconnaisse que ces deux « *races* » soient proches en termes d'aspect physique ou d'organisation sociale, mais différentes par les défauts et les qualités, reflétant par là aussi les querelles de nationalités des grands États :

« *Le Gaulois est loquace, vantard, adonné aux femmes ; le Germain est ivrogne, obstiné, sournois dans son orgueil ; l'un a les défauts d'une activité déréglée ; l'autre a des défauts paresseux et sédentaires* » (*ibid.*, p. 209).

À l'époque où Martin rédige et remanie ces pages sur l'histoire de France, Napoléon III publie la biographie de Jules César (les deux premiers volumes qui concernent la jeunesse et la Guerre des Gaules paraissent en 1865 et 1866). L'Empereur poursuit dans cette

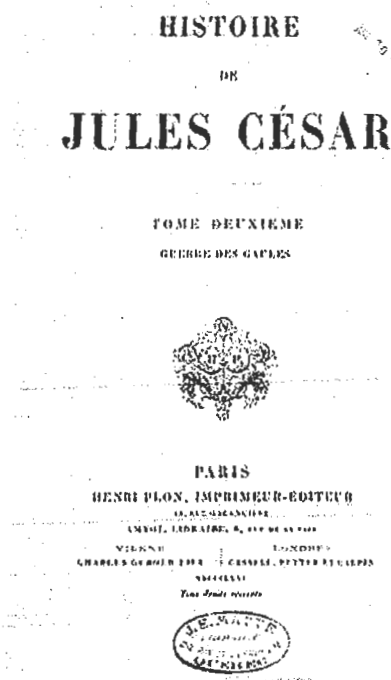


Fig. 2 : Page de garde de l'*Histoire de Jules César* de Napoléon III.

œuvre un objectif qu'il expose clairement : montrer à quel point la victoire de César est un bien pour la Gaule. La défaite de César, écrit-il, « eût arrêté pour longtemps la marche de la domination romaine, de cette domination qui, à travers des flots de sang, il est vrai, conduisait les peuples à un meilleur avenir » (t. II, p. 458). Il doit toutefois composer avec l'historiographie de ce début de XIX^e siècle qui a fait des Gaulois les premiers « français » et trouver le juste équilibre entre la louange de certaines figures devenues héroïques et l'œuvre de conquête de César :

« Admirons l'ardent et sincère amour de ce chef gaulois [Vercingétorix] pour l'indépendance de son pays, mais n'oublions pas que c'est au triomphe des armées romaines qu'est due notre civilisation ; institutions, mœurs, langage, tout nous vient de la conquête. [...] La victoire remportée à Alesia fut donc un de ces événements suprêmes qui décident de la destinée des peuples » (Ibid., p. 459).

Pour expliquer la défaite des Gaulois, il fait appel à une citation de Napoléon I^{er} : « La principale cause de la faiblesse de la Gaule était dans l'esprit d'isolement et de localité qui caractérisait la population ; à cette époque les Gaulois n'avaient aucun esprit national ni même de province ; ils étaient dominés par un esprit de ville. [...] De ce morcellement il résultait aussi que les Gaulois n'avaient aucune armée de ligne entretenue exercée, et dès lors aucun art ni aucune science militaire » (Ibid., p. 43). Il reprend plus loin l'analyse à son compte : « presque toute la Gaule assiste avec jalousie à des événements qui prouvent la supériorité des armées permanentes [romaines] sur des populations sans organisation militaire [les Gaulois]. Un petit nombre de soldats aguerris et disciplinés, conduits par un grand capitaine, font trembler tous les peuples depuis le Rhin jusqu'à l'Océan, et même les insulaires de la Grande-Bretagne ne se croient plus à l'abri des atteintes de la puissance romaine » (Ibid., p. 361). Pas d'unité gauloise donc pour des peuples qu'il considère comme une « masse indisciplinée » (Ibid., p. 456). Contrairement à ses contemporains qui condamnent les alliances avec Rome, Napoléon analyse les relations que César entretenait avec l'aristocratie gauloise et décrit la façon dont le général romain ménage les peuples qui lui offrent leur concours et la générosité avec laquelle il les traite (ibid., p. 462), mettant habilement en avant le « génie » du général romain plutôt qu'une quelconque « trahison » gauloise.

Qu'ils ignorent, condamnent ou instrumentalisent la participation gauloise à l'effort de guerre romain au moment de la conquête de César, aucun de ces travaux ne cherche finalement à comprendre les raisons et les motivations de cet état de fait. Les nombreux passages cités jusqu'ici reviennent toujours à une même cause, inscrite en quelque sorte dans le code génétique de la « race gauloise », celle d'une constante division. Ils ne remettent même jamais en cause le raisonnement des auteurs Grecs et Romains qui consistent à attribuer cet

état de division congénitale (BRUNAUX, 2008, p. 217) à la nature barbare et inférieure des peuples gaulois.

Les historiens de la Gaule du XX^e siècle vont trouver chez Camille Jullian² un modèle qui satisfait à la fois aux sources historiques décrivant une Gaule morcelée et aux tenants des origines gauloises de la nation française, avec ses frontières naturelles. L'historien prend ses distances avec le travail de Napoléon III qui faisait l'apologie de la conquête césarienne.

Les auxiliaires gaulois n'échappent en revanche pas à la critique de Jullian, en particulier les Eduens. Plusieurs passages du chapitre 6 du livre 3 de l'*Histoire de la Gaule* soulignent leur conduite antipatriotique, mais le passage où les Eduens sont jugés le plus durement est au chapitre 8 du même livre, qui traite des Rèmes, eux aussi alliés de Rome :

« A voir la fidélité touchante et continue avec laquelle ils [les Rèmes] le [César] serviront désormais, on n'ose leur reprocher, comme aux Eduens, d'avoir trahi la Gaule : ils n'ont fait que se présenter sans retard aux maîtres que les dieux leur envoyaient, et cet abandon de leur liberté ressemble moins à un calcul ou à une lâcheté qu'à un acte de religieuse résignation ».

Au chapitre 12 du même livre, consacré à la défaite de Vercingétorix, il accuse à nouveau les Eduens de haute trahison. Il affirme que César connaissait en permanence les intentions et les moyens des Gaulois qu'il affrontait. S'il ne dit pas « que les Eduens du camp de Vercingétorix aient ressemblé à tous ces hommes [qui demeurent en armes pour César], et qu'ils aient révélé aux Romains les projets de leur chef », il postule tout de même que « leurs sympathies revenaient de nouveau vers le proconsul, et, à défaut de leurs actes, leurs sentiments avaient déjà trahi la Gaule ». Jullian n'hésite donc pas à condamner la conduite de certains Gaulois, renouant ainsi avec certaines positions observées au XIX^e siècle.

Nous ne parlerons pas ici de l'entre-deux guerres ni de Vichy, mais la Seconde Guerre mondiale n'arrange rien à la manière dont sont considérés ces Gaulois auxiliaires, comme le montre encore en 1960 un article d'E. Thevenot intitulé *Les Eduens n'ont pas trahi*, où l'auteur tente de montrer que les Eduens ne peuvent pas être tenus pour responsables de la Conquête césarienne.

Il faut attendre le renouveau des études sur les Gaulois au début des années 1980, puis un regard neuf sur les aspects militaires de la période de la Conquête pour voir des analyses qui s'affranchissent de ces corsets idéologiques, les mettent en évidence et les déconstruisent pour qu'enfin la question des auxiliaires soit traitée avec les sources écrites et archéologiques et replacée dans son contexte (POUX, 1999 ; POUX et ROBIN, 2000 ; POUX, 2008 ; PERNET et CARLEVARO, 2006, p. 337-344 ; PERNET, 2008). La découverte récente d'une fortification romaine de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C. près d'Arras a par ailleurs relancé le

problème de l'occupation militaire romaine en Gaule après la Conquête (JACQUES et PRILAUX, 2003).

Quant à Christain Goudineau et Jean-Louis Brunaux, déjà abondamment cités, ils ont tous deux repris la question de la nation gauloise et de son unité en y apportant une réponse un peu différente. Pour Goudineau, qui va le plus loin dans la déconstruction de la Gaule héritée des XIX^e et XX^e siècles, ce concept est entièrement hérité de César ; c'est même une « invention de César », qui cherche à démontrer, *a posteriori*, que l'ensemble qu'il a conquis est homogène et doté de frontières solides, alors qu'il le décrit lui-même au début de son récit comme un agrégat de trois peuples (Belges, Aquitains et Celtes) qui diffèrent par la langue, les coutumes ou les lois (2002, p. 79 et 82). Point donc de nation gauloise, quel que soit d'ailleurs le sens que l'on donne à ce mot, point non plus de frontières naturelles à cet espace, mais le poids d'un texte, celui de César, sur des décennies de mise en parallèle des peuples des Gaules avec la France d'après 1789. Cette position est pour le moins radicale. Elle résout de facto la question des auxiliaires, car comment ne pas comprendre qu'autant de peuples différents aient des intérêts différents face à Rome et que ceux-ci s'expriment par de forts antagonismes au moment de l'arrivée de César. Aussi satisfaisant que ce développement puisse paraître, il nous semble qu'il va au-delà de ce que les sources écrites et archéologiques nous disent sur ce large territoire que décrit César dans ses commentaires. Répondant tour à tour à la question de l'existence d'une nation gauloise, puis d'une résistance gauloise à la conquête et finalement d'une collaboration gauloise à la conquête romaine, Brunaux traite de manière plus nuancée le statut des Gaules de la fin de l'âge du Fer (2008, p. 63-74). Car s'il n'existe pas une Gaule, mais bien des Gaules, celles-ci ont tout de même suffisamment de traits communs, malgré la multitude des peuples présents et leur rattachement à trois groupes ethniques distincts (Belges, Aquitains et Celtes), pour se sentir appartenir à un grand ensemble dont les frontières n'étaient pas aussi évidentes qu'on pourrait le croire, particulièrement à l'interface avec le monde germanique, où tous ces groupes sont en mouvement (le cas d'Arioviste est exemplaire). Ils partagent des valeurs politiques et religieuses, présentent des cultures matérielles proches, surtout entre Celtes et Belges. Cela ne signifie pas pour autant qu'ils ont des intérêts politiques convergents. L'arrivée de César, qui a vite pris la mesure de la situation, ne fait qu'exacerber ces luttes de pouvoir. On ne peut toutefois pas dire que César invente la Gaule ; en revanche, il façonne selon ses intérêts un territoire qui présente une homogénéité relative au regard de ce qui l'entoure (la péninsule ibérique, le monde alpin, l'Italie, les entités germaniques) en utilisant des éléments naturels pour le limiter. Pas étonnant donc que ces différents peuples, en compétition perpétuelle pour l'hégémonie de territoires plus larges et de nouveaux clients, s'allient pour certains aux Romains, pensant – à tort – les instrumentaliser dans leur

entreprise. Il n'y donc ni résistance gauloise au sens de la résistance à l'occupation nazie qui est le fait d'un État sur un autre, ni collaboration dans le sens où aucun peuple ni parti gaulois n'envisage dès l'arrivée de César en Gaule de se ranger à ses côtés pour l'aider à soumettre ce vaste territoire. Il y a en revanche des antagonismes commerciaux, économiques, politiques qui vont trouver dans l'opposition ou l'alliance à César, un même exutoire (*Ibid.*, p. 217).

À ces approches d'historiens traitant à la marge de la question des auxiliaires, il manquait une recherche sur les sources archéologiques permettant de compléter et de resserrer le discours. Dans l'étude évoquée au début de cet article, nous avons proposé de regarder en détail plus de 450 tombes de combattants gaulois de toutes les Gaules (Transpadane, Transalpine, Gaule Chevelue, aire alpine) datées des périodes de leur conquête en se posant la question du statut de ces guerriers au regard de l'armée romaine (PERNET, 2010).

C'est au début du II^e siècle avant J.-C. que l'on peut commencer à parler d'auxiliaires gaulois et que la notion de mercenaires disparaît des textes. Les Romains ne qualifient en effet pas les combattants étrangers qui se battent à leurs côtés de mercenaires, même lorsque ceux-ci sont payés et servent, *de facto*, comme des mercenaires. Cette dernière situation est toutefois rare et la plupart des armées étrangères présentes du côté romain le sont soit au titre d'alliés, soit à celui de peuple soumis contraint de fournir des troupes selon les termes d'un *foedus*, traité d'alliance qui prévoit les obligations militaires et financières des soumis (*Ibid.*, p. 28). Certains peuples gaulois d'Italie du Nord n'attendent pas leur soumission à Rome pour s'allier à la nouvelle puissance méditerranéenne.

La conquête de la Gaule Transalpine met les Romains aux prises avec des peuples puissants de la Celtique comme les Helvètes ou les Arvernes. On sait que ces derniers signent un traité de paix avec les Romains après leur défaite de 121 avant J.-C. Il est fort possible que ce traité implique une coopération militaire. Quant aux Eduens, ils ont légalisé leurs rapports avec Rome dans le courant du II^e siècle avant J.-C., mais c'est seulement au moment de la Guerre des Gaules que nous commençons à avoir la preuve de la présence de troupes éduennes aux côtés des Romains. Amis du peuple romain, les Eduens honorent leurs engagements au moment de l'intervention contre les Helvètes, permettant ainsi à César de créer des cercles d'alliés, de clients (LE ROUX, 2006, p. 23) ou de renforcer ces liens, lorsqu'ils existent déjà. « Ceux qui cherchaient ensuite à en sortir devenaient ennemis et allaient rejoindre le lot des hostes du peuple romain. Ceux-ci s'exposaient à des châtiments exemplaires et ne devaient espérer retrouver un crédit (*fides*) aux yeux du conquérant qu'avec un temps très long » (*Ibid.*, p. 23). Les exemples de peuples gaulois rayés de la carte ne manquent pas : Boïens, Atuatuques, Vénètes (de Celtique), Eburons et Mandubiens pour n'en citer que quelques-uns. Pour les autres,

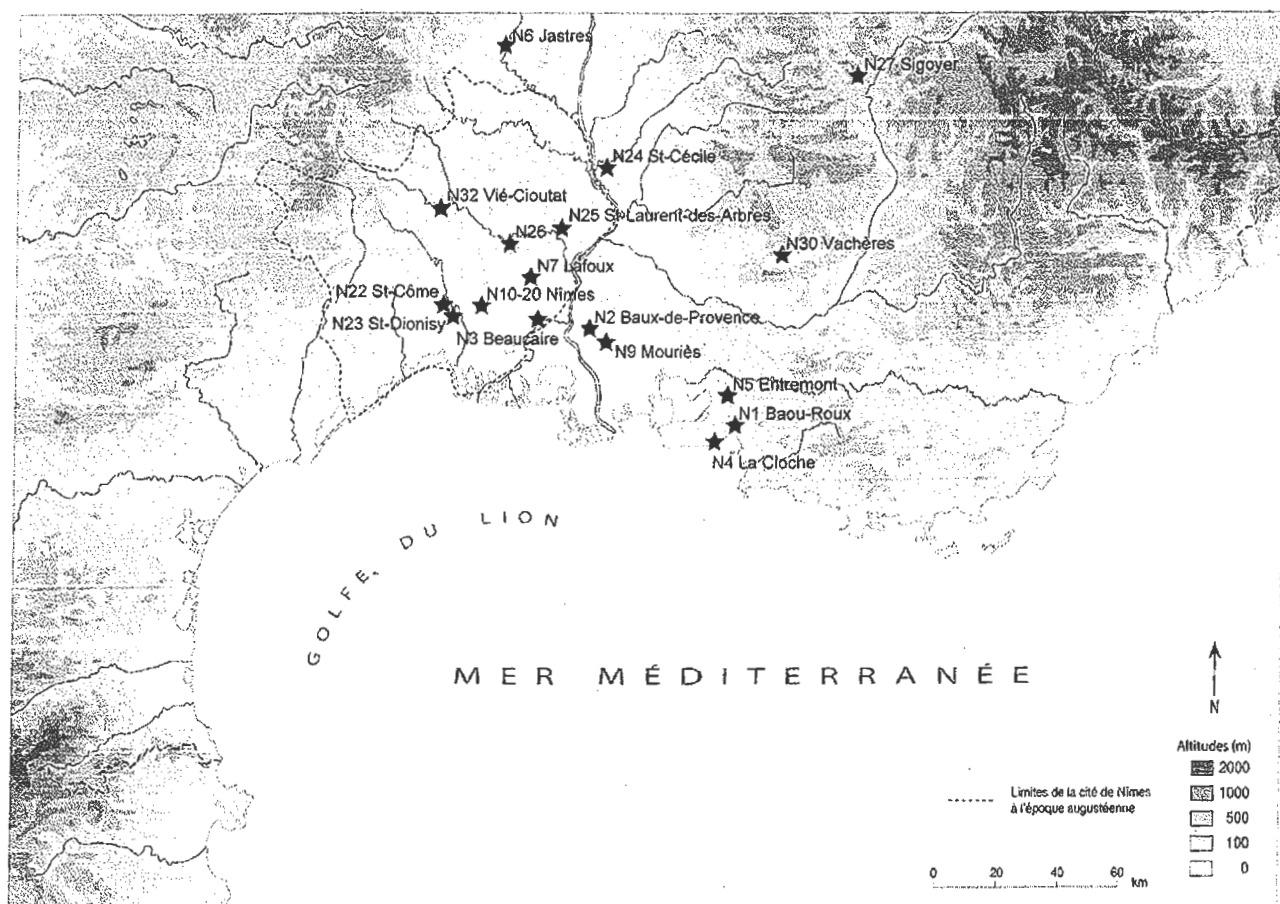


Fig. 3 : Carte des sites du midi de la France retenus dans le corpus étudié.

les conditions sont plus ou moins pesantes et consistent souvent en le paiement d'un tribut et la participation à l'effort de guerre romain.

Les Gaules sont touchées par la conquête à des moments très différents : vers 190 pour la Transpadane, vers 120 pour la Transalpine (future Narbonnaise), de 58 à 52 la Celtique, la Belgique et l'Aquitaine et l'époque augustéenne pour les Alpes. Nous commencerons par évoquer quelques exemples de Transalpine. En nous intéressant aux petites nécropoles volques arécomiques, peu nombreuses il est vrai, nous avons montré que le dépôt d'armes commençait bien avant la conquête romaine, au début du II^e siècle av. J.-C. La quasi-absence de tombes du début de La Tène C (début du II^e siècle av. J.-C.) dans cette zone³ ne permet pas de savoir s'il y a continuité du dépôt d'armes en Languedoc depuis le premier âge du Fer jusqu'à la période qui nous intéresse. Mais en l'état actuel de la documentation dans la région nîmoise, il semble que le dépôt d'armes reprenne au début du II^e siècle. La continuité a été observée à Nîmes et à Beaucaire (Gard) entre les tombes de guerriers décédés avant la conquête des années 120 et celles de guerriers nés à cette période ou après. Elle concerne toute la période de La Tène finale avec une régularité à

la fois dans le nombre de tombes et dans la panoplie où l'épée figure en bonne place. Selon nous, les familles qui utilisent ces nécropoles sur une longue durée sont celles qui ont conservé leur pouvoir régional en concertation avec Rome et Marseille (cette dernière continuant à percevoir un tribut sur les Volques). Pendant toute cette phase de conquête et jusqu'après la révolte des Volques des années 80, il n'y a pas de traces de rupture dans les données archéologiques que nous avons répertoriées. Dans les faits, les guerriers que nous avons qualifiés d'auxiliaires n'ont peut-être pas modifié grand-chose à leurs habitudes, car ils étaient dans la sphère massaliète avant la conquête romaine et ils le restent jusqu'à la défaite de Marseille en 49. Mais ils ont des nouveaux devoirs face aux Romains, notamment le contrôle de la voie vers l'Espagne. Le même type de raisonnement peut être appliqué à l'aire alpine et aux nécropoles lépontiennes, carniennes et taurisques (Italie du Nord et Suisse actuelle). Le passage à l'époque augustéenne s'y fait sans que l'on constate de rupture dans les rites ou dans l'architecture funéraire des nécropoles (Giubiasco, Ornavasso, etc.) qui continuent à être utilisées. La seule différence majeure consiste en l'apparition d'armement de tradition romaine, avec parfois des panoplies qui sont proches de celle du légionnaire.

En Gaule Belgique au moment de la conquête de César, la situation est plus contrastée, avec d'un côté de grandes nécropoles comme Hoppstädten ou Wederath (Rhénanie-Palatinat), qui sont fréquentées sans

interruption avant et après la conquête, et de l'autre de nombreux sites nouveaux, dont les tombes sont toutes contemporaines ou postérieures aux années 50 (comme Lebach ou Goeblingen-Nospelt au Luxembourg).

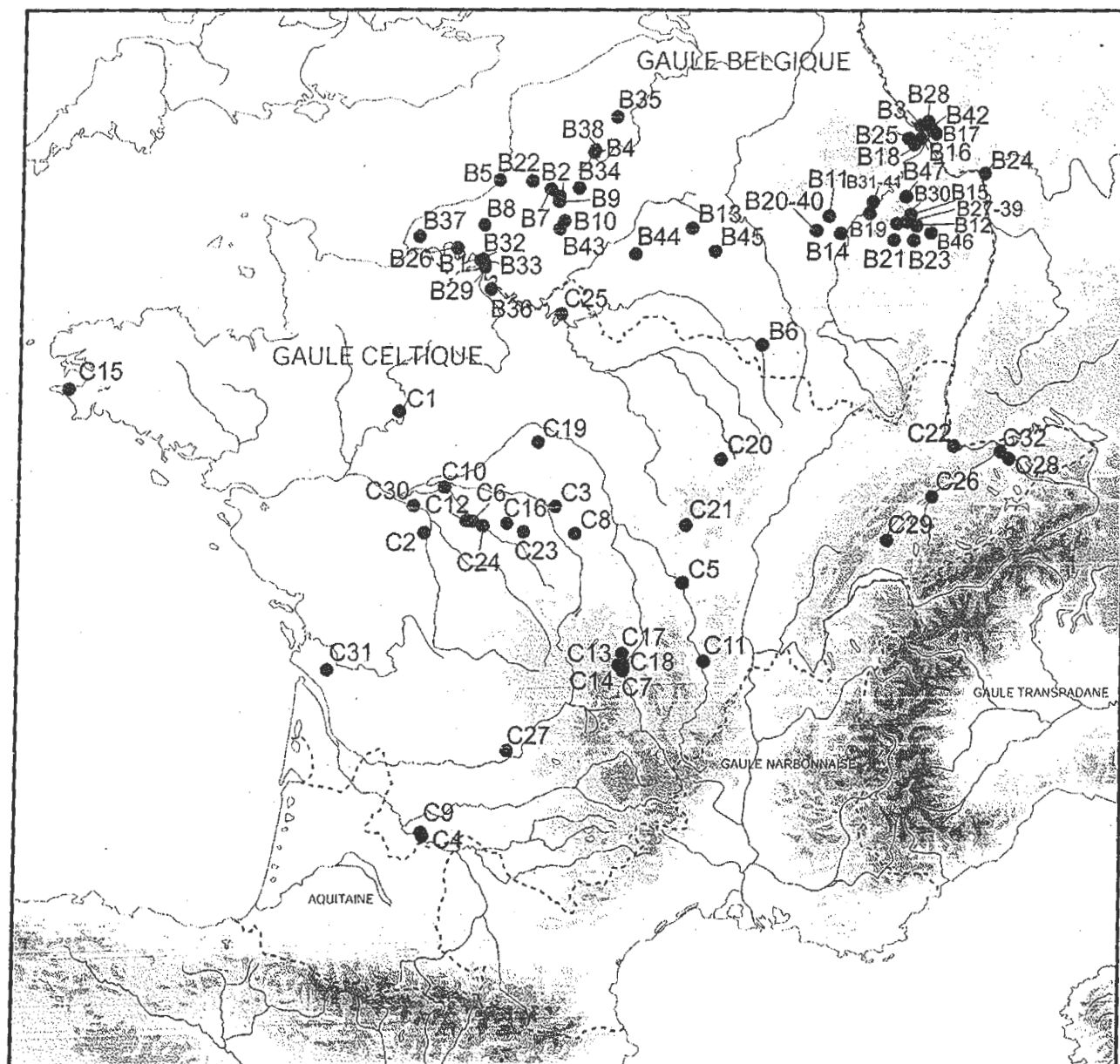


Fig. 4 : Carte des sites de Gaule Celtique et de Gaule Belgique retenus dans le corpus étudié.

C1, Allonnes; C2, Antran; C3, Berry-Bouy « Fontillet »; C4, Boé; C5, Chassenard; C6, Châtillon-sur-Indre; C7, Corent, *oppidum* de; C8, Dun-sur-Auron; C9, Ermitage, *oppidum* de l'; C10, Esvres-sur-Indre; C11, Feurs, rue Saint-Antoine; C12, Fléré-la-Rivière; C13, Gergovie/Merdagne, *oppidum* de; C14, Gondole, *oppidum* de; C15, Landudec; C16, Levroux; C17, Malintrat Chaniat; C18, Les Martres-de-Veyre; C19, Ménestreau-en-Villette; C20, Mont-Auxois, *oppidum* du; C21, Mont-Beuvray, *oppidum* du; C22, Münsterhügel, *oppidum* du; C23, Neuvi-Pailoux; C24, Palluau; C25, Paris; C26, Port; C27, Puy d'Issolud, *oppidum* du; C28, Remetschwil; C29, Sermuz, *oppidum* de; C30, Tavant; C31, Tesson; C32, Vindonissa.

B1, Alizay; B2, Amiens; B3, Andernach; B4, Arras « Actiparc »; B5, Bois l'Abbé; B6, Chatelet de Gourzon; B7, Chaussée-Tirancourt, *oppidum* de la; B8, Cottévrard; B9, Dury; B10, Folleville; B11, Goeblingen-Nospelt; B12, Grügelborn; B13, Hannogne; B14, Hellange; B15, Hoppstädten-Weiersbach; B16, Kerben; B17, Koblenz-Neuendorf; B18, Kollig; B19, Konz-Filzen; B20, Lamadelaine; B21, Lebach « Die Motte »; B22, Liercourt-Erondelle, *oppidum* de; B23, Mainzweiler; B24, Mainz-Weisenau; B25, Mayen; B26, Mesnil-sous-Jumièges; B27, Neunkirchen/Nahe; B28, Neuwied-Heimbach-Weis; B29, Notre-Dame-du-Vaudreuil; B30, Otzenhausen, *oppidum* d'; B31, Petrisberg, *oppidum* du; B32, Pîtres; B33, Poses; B34, Ribemont-sur-Ancre; B35, Ronchin; B36, Rouvray, forêt de; B37, Saint-Aubin-Routot; B38, Saint-Nicolas; B39, Sötern; B40, Titelberg, *oppidum* du; B41, Trier-Olewig; B42, Urmitz; B43, Vendeuil-Caply; B44, Villeneuve-Saint-Germain, *oppidum* de; B45, Ville-sur-Retourne; B46, Wahnwegen; B47, Wederath.

Les sites tels que Hoppstädten ou Wederath présentent une continuité toute apparente, qui ne résiste pas à l'analyse de la nature des dépôts des tombes à char ou à armes. En suivant Ralf Gleser (2005), nous avons interprété en termes sociaux la différence entre les dépôts des tombes de La Tène D2a d'Hoppstädten, où le char et d'autres éléments (tuyères à foyers, augets à sel, etc.) symbolisent le pouvoir politique et économique du défunt, et ceux de La Tène D2b, desquels les chars ont disparus. La transmission du pouvoir qui s'était faite sur plusieurs générations cesse, et bien que des tombes à armes apparaissent encore sur le même site, l'auxiliaire, même s'il est de la même lignée que ses prédécesseurs, a perdu, symboliquement et matériellement, les prérogatives politiques et militaires de ses ancêtres. Il manque dans cette nécropole les tombes des combattants qui ont vécu pendant et juste après la Guerre des Gaules, résultat des dures répercussions du conflit sur la population masculine de cette communauté (GLESER, 2005, p. 265).

Ce n'est pas le cas à Goebingen-Nospelt (Luxembourg), qui livre un instantané de la génération des contemporains et de ceux qui ont vécu juste après le conflit. Dans le cas de ces tombes exceptionnelles, on ne remarque pas de changements notables dans la manière dont se présentent ces élites sur ces deux ou trois générations : en armes, avec leurs éperons et les nombreux objets méditerranéens qui attestent de contacts réguliers avec le monde romain. Ils ont choisi une architecture funéraire (tombe en chambre sous tertre) qui les situe dans la droite ligne des grands aristocrates du II^e et du début du I^{er} siècle avant J.-C., voire de ceux du Hallstatt D et de La Tène A⁴. Ce qui est en revanche intéressant en termes de rupture, c'est le choix d'un nouveau site (qui ne présente apparemment pas d'occupation antérieure) pour cette mise en scène funéraire grandiose. Est-ce une manière d'indiquer dans l'espace la création d'une nouvelle lignée⁵, de la part de ceux qui auraient « choisi le bon camp » au moment de la Guerre des Gaules ? Ces aristocrates auraient fait allégeance à César dans le contexte troublé des rapports entre Trévires et Romains, dont témoignent les sources écrites (BG V, 3 ; V, 58 ; VI, 8 ; VIII, 44). Pour les Eduens, nous ne disposons quasiment d'aucune source archéologique. Nous sommes renseignés sur leur collaboration avec l'armée romaine par le texte de César : ils forment le gros de sa cavalerie et nous avons une bonne idée de l'ampleur de leur concours et de celui des autres peuples gaulois (BG I, 18 ; II, 5 ; II, 10 ; V, 54 ; VII, 33 ; VII, 50).

Les données archéologiques de Gaule celtique sont plus contrastées suivant les sites, nous y avons observé majoritairement deux cas : soit des petites nécropoles, soit des tombes en chambre de grande taille. Les petites nécropoles, comme Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire), Feurs (Loire) ou Tavant (Indre-et-Loire) sont utilisées avant et après la Conquête, de manière continue, indiquant la permanence de certains groupes sociaux qui ont conservé leur statut après la guerre. Le phénomène

le plus étonnant concerne la multiplication des grandes tombes en chambre, comme celles de Fléré-la-Rivière (Indre), Antran (Vienne), Ménestreau-en-Villette (Loiret), Berry-Bouy (Cher), Neuvy-Pailloux (Indre) ou Boé (Lot-et-Garonne). Ces grandes tombes apparaissent toutefois avant La Tène D2b. Plusieurs exemples nous indiquent que cette architecture funéraire, abandonnée à la fin de La Tène ancienne, est remise au goût du jour à La Tène D1. On ne peut donc pas mettre en relation son apparition avec le statut exceptionnel acquis par ces aristocrates après la Conquête. Sans voir une origine belge dans les tombes à chambre de La Tène D, origine qui est exclue à Boé (Lot-et-Garonne) et à Verna (Isère), on ne peut pas s'empêcher de voir un lien entre les tombes de la région Centre dont il vient d'être question et celles de Goebingen-Nospelt, Saint-Nicolas, Boé et Verna. Toutes marquent une volonté de mettre en évidence un pouvoir acquis très probablement des mains du conquérant romain, pour bons et loyaux services rendus à la guerre. Ces tombes marquent dans le territoire et dans la conscience des contemporains la



Fig. 5 : Proposition de reconstitution de l'équipement d'un guerrier auxiliaire de Giubiasco (Tessin, Suisse), sur la base des éléments d'armement découverts dans la tombe 119 de cette nécropole (fin du I^{er} siècle avant J.-C.) (dessin D. Niederberger).

construction d'une identité et d'un pouvoir nouveaux hérités du conquérant.

Ces quelques exemples tirés de l'archéologie nous ont permis, avec de nombreux autres et en les croisant avec les sources écrites, de proposer une analyse du phénomène de l'auxiliariat gaulois des II^e et I^{er} siècles avant J.-C., loin de la vision déterministe des historiens du XIX^e qui considéraient que ce n'était qu'une conséquence de la désunion « congénitale » des Gaulois. Cette analyse replace l'auxiliariat auprès des Romains dans la longue durée, depuis les premiers temps du mercenariat jusqu'à l'intégration complète des Gaulois dans l'armée romaine au Haut-Empire. Elle confirme, comme les travaux de ces trente dernières années sur l'habitat, sur la monnaie ou le commerce en Gaule, que le rapprochement avec Rome commence des décennies avant la conquête. La proximité des auxiliaires gaulois avec l'armée romaine et son organisation, son système de

ravitaillement, ses religions, sa cuisine, sa capacité à produire des armes, des outils, des monnaies et de la parure accélère ce rapprochement (POUX, 2008, p. 428-429). De plus, les troupes levées chez les Gaulois pour suivre César dans la guerre civile privent de fait la Gaule chevelue du sang jeune nécessaire à alimenter une révolte contre l'occupant ; en comptant aussi que les partis anti-romains ont été rayés de la carte au moment de la Guerre des Gaules. Les auxiliaires permettent donc une romanisation « par le plein » (contacts, échanges, discipline, langue, etc.) et « par le vide » (leur absence en terres gauloises n'entrave pas la réorganisation voulue par Rome).

Même s'il est évident que le rapport des élites gauloises avec l'armée romaine, qu'il soit conflictuel ou sur le mode de la participation à l'effort de guerre, n'explique pas à lui seul l'entrée des Gaulois dans le processus de romanisation, il en représente un aspect non négligeable.

NOTES

1. Dans son introduction Amédée Thierry précise sa conception de la nation : « Avec cette dernière période finit l'histoire de la race gauloise en tant que nation, c'est-à-dire en tant que corps de peuples libres, soumis à des institutions propres, à la loi de leur développement spontané : là commence un autre série de faits, l'histoire de cette même race devenue membre d'un corps politique étranger, et modifiée par des institutions civiles, politiques, religieuses qui ne sont point les siennes » (t. I, p. X).

2. En ce qui concerne la position et la genèse de l'œuvre de Jullian, nous renvoyons le lecteur à des analyses récentes (Goudineau, 1993 ; Goudineau, 2002, p. 80-82 ; Brunaux, 2008, p. 57-58).

3. L'exception est la nécropole d'Ensérune, où une part importante d'armement de LT C1 a été mise au jour (Schwaller et al., 2001).

4. Pour la comparaison entre ces deux périodes et les tombes riches de chacune d'elles nous renvoyons à l'analyse de Metzler-Zens (Metzler, 1998, en particulier la figure 4 ; Metzler et al., 1991, p. 149).

5. Cette nouvelle lignée se matérialise par de nombreuses tombes, plus petites, disposées autour des cinq grandes tombes et par « un culte des ancêtres » au Haut-Empire, sous forme de dépôts monétaires dans la tombe en chambre 14 ; communication J. Metzler (Metzler et Gaeng, 2009).

BIBLIOGRAPHIE

- BRUNAUX J.-L. (2008) – *Nos Ancêtres les Gaulois*. Paris, Seuil.
- GLESER R. (2005) – *Studien zu Sozialen Strukturen der historischen Kelten in Mitteleuropa aufgrund der Gräberanalyse. Die keltisch-römische Nekropole von Hoppstädten-Weiersbach im Kontext latènezeitlicher Fundgruppen und römischer Okkupation*. Bonn : Rudolf Habelt, Saarbrücker Beiträge zur Altertumskunde 81.
- GOUDINEAU C. (1993) – Présentation. Dans Jullian C. (1907-1921, réédition 1993).
- GOUDINEAU C. (2002) – *Par Toutatis ! Que reste-t-il de la Gaule ?* Paris, Seuil.
- JACQUES A., PRILAUX G. (2003) – *Dans le sillage de César. Traces de la romanisation d'un territoire, les fouilles d'Actiparc à Arras*. Arras.
- JULLIAN C. (1907-1921) – *Histoire de la Gaule*. Paris. La pagination donnée ici correspond à la réédition des huit volumes parue chez Hachette en 1993.
- LE ROUX P. (2006) – Rome et le monde celtique à la veille de la conquête césarienne. Dans Paunier D. (2006), *Celtes et Gaulois. L'archéologie face à l'Histoire. La romanisation et la question de l'héritage celtique*. Glux-en-Glenne : Bibracte, Centre archéologique européen, Bibracte 12/5, p. 17-28.
- MARTIN H. (1854) – *Histoire de France depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789*, t. 1, 4^e édition, Paris.
- METZLER J., GAENG C. et al. (2009) – *Goeblange-Nospelt, une nécropole aristocratique trévière*. Luxembourg, musée national d'Histoire et d'Art.
- METZLER-ZENS N., METZLER J. (1998) – Die spätkeltische Aristokratie in Gallien. Überlegungen zur Selbstdarstellung einer sozialen Gruppe. Dans Müller-Karpe A. et al. (1998), *Studien zur Archäologie der Kelten, Römer und Germanen in Mittel- und Westeuropa Alfred Haffner gewidmet*. Rahden : Marie Leidorf, p. 417-427.
- METZLER J., WARINGO R., BIS R., METZLER-ZENS N. (1991) – *Clénency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*. Luxembourg, musée national d'Histoire et d'Art.
- NAPOLÉON III (1866) – *Histoire de Jules César*, t. 2, Paris.
- PÉRÉ-NOGUÈS S. (2007) – Les Celtes et le mercenariat en Occident (IV^e et III^e siècles avant notre ère). Dans Mennessier-Jouanet C., Adam A.-M., Milcent P.-Y. (2007), *La Gaule dans son contexte européen aux V^e et III^e s. av. n.è. Actes du XXVII^e colloque international pour l'AFEAF (Clermont-Ferrand, 29 mai-1^{er} juin 2003)*, p. 353-361.
- PERNET L. (2008) – L'armement républicain des nécropoles de Giubiasco et d'Ornavasso. Des tombes d'auxiliaires dans les

- vallées alpines. Dans Poux M. (2008), *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002*. Glux-en-Glenne, Bibracte, p. 275-293.
- PERNET L. (2010) – *Armement et auxiliaires gaulois (II^e-I^{er} siècles avant notre ère)*. Montagnac, éditions Monique Mergoïl.
- PERNET L., CARLEVARO E. et al. (2006) – *La necropoli di Giubiasco. Vol. II, Les tombes de La Tène finale et d'époque romaine*. Zurich, Chronos Verlag.
- POUX M. (1999) – *Puits funéraire d'époque gauloise à Paris (Sénat). Une tombe d'auxiliaire républicain dans le sous-sol de Lutèce*. Montagnac, éditions Monique Mergoïl.
- POUX M. (2008) – L'empreinte du militaire tardo-républicain dans les faciès mobiliers de La Tène finale. Caractérisation, chronologie et diffusion de ses principaux marqueurs. Dans Poux M. (2008), *Sur les traces de César. Militaria tardo-républicains en contexte gaulois. Actes de la table-ronde de Bibracte, 17 octobre 2002*. Glux-en-Glenne, Bibracte, p. 299-432.
- POUX M., ROBIN S. (2000) – Les origines de Lutèce. *Gallia*, 57, p. 181-225.
- SCHWALLER M. et al. (2001) – Échanges, influences, productions dans la nécropole du deuxième âge du Fer d'Ensérune (Hérault). *DAM* 24, p. 173-184.
- THIERRY A. (1828) – *Histoire des Gaulois depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'entière soumission de la Gaule à la domination romaine*, vol. 1-3, Paris.
- WIENICKE A. (1927) – *Keltisches Söldnertum in der Mittelmeerwelt bis zur Herrschaft der Römer*. Breslau.